

Marignytiatives



Le journal de la commune de Marigny-le-Lozon



**PRINTEMPS
2024**



Le mot du Maire...

Marigny-le-Lozon, petite ville d'aujourd'hui pour demain !

Il y a un an, le bourg changeait de visage après plusieurs semaines de travaux. Le marché a retrouvé sa place d'antan. Les parkings retrouvent leur usage de proximité avec les commerces, sans voiture tampon désormais... ou presque ! La mise en place des bornes a permis de réguler les mauvaises habitudes du passé, sans nécessiter beaucoup de sanctions. Moins de quinze contraventions ont été émises par la commune pour des problèmes de stationnement, pour pas moins de 806 rotations de véhicules sur les places. Bravo à nos habitants qui ont su s'adapter à ce nouveau système où chacun y trouve son intérêt.

La halle connaît elle aussi ses dernières finitions. Il faudra s'approprier les lieux pour leur donner vie. L'espace Westport a retrouvé sa fréquentation, avec quelques nécessaires adaptations suite à la réception des travaux. Les problèmes sont en passe d'être tous corrigés et nous pourrions prochainement profiter de ce lieu moderne à plein régime. Comptons que le festival Opestacle qui viendra animer la commune du 3 au 5 mai nous démontre toute l'utilité d'un tel espace, ou bien encore le bal de la Libération qui se tiendra le samedi 8 juin.

Les investissements sont nombreux, la ville se modernise sans renier son passé, ses origines, son essence et c'est là notre objectif principal : évoluer, sans révolutionner.

Côté budgétaire, nous avons voté à l'unanimité le 26 mars dernier un budget raisonnable et raisonné. Raisonnable car nous allons réduire le rythme de nos investissements en les appuyant sur une recherche constante de performance énergétique. Raisonnable car il nous faut continuer d'avancer vers demain.

L'école Julien Bodin et l'ensemble du pôle Jeunesse que nous partageons avec Saint-Lô Agglo et le Département, méritent toute notre attention. La possible fermeture d'une classe, que nous sentions venir depuis plusieurs années, ne doit pas être perçue comme un échec mais bien comme un constat de la réalité démographique du territoire : la France vieillit, la Normandie voit naître moins d'enfants, la Manche perd des habitants et Marigny-le-Lozon n'échappe pas à cette logique implacable. Pour autant, il vaut mieux faire envie que pitié : avec 12 classes, notre école n'est pas menacée, au contraire ! Alors à nous de donner envie d'y venir en la rendant toujours plus attractive et en partageant toute la richesse des actions menées, notamment grâce au bassin de formation. Rendez-vous sur Bod'infos pour en savoir plus.

La dynamique commerciale est réelle dans notre petite ville : l'esthétique prend toute sa place avec le déménagement de l'onglerie et l'arrivée d'un tatoueur, notre supermarché et notre épicerie ont vu arriver des visages jeunes et dynamiques, et nous devrions prochainement retrouver un boucher pour remplacer Jordan Blouet qui n'a malheureusement pas pu reprendre les commandes de son commerce. Les pistes sont nombreuses pour lui succéder et gageons que nous devrions vous présenter un nouveau visage dans le prochain Marignytiatives ! Tout comme pour la maison médicale qui pourrait voir arriver un nouveau praticien mais chut, tout n'est pas bouclé...

Il y a un an, je vous écrivais que les projets d'alors étaient les traits de crayon qui formaient le visage de Marigny-le-Lozon, une petite ville de demain dès aujourd'hui. Je sais pouvoir dire maintenant que nos décisions ambitieuses et nos choix innovants ont fait de Marigny-le-Lozon une petite ville d'aujourd'hui... pour demain !



Editeur : Mairie de Marigny-le-Lozon
1 Place Cadenet - Marigny
50570 MARIGNY-LE-LOZON

Directeur de la publication : F.LEMAZURIER

Fabrice LEMAZURIER

MISSIONS "ARGENT DE POCHE"

MISSIONS "ARGENT DE POCHE"

De 15 à 18 ans

1 mission = 15 €

Candidature avant le 31 mai 2024

Mairie de Marigny-le-Lozon

L'objectif des missions "Argent de poche" est de permettre aux jeunes de 16 à 18 ans habitant MARIGNY-LE-LOZON de connaître les métiers et missions réalisés au sein de la collectivité locale.

Les missions auront lieu pendant les vacances d'été du 8 juillet au 23 août 2024 et sont réalisées dans des domaines d'activités différents : service technique, administratif, communication, entretien des locaux...

Chaque mission dure trois heures consécutives et donnera lieu à une indemnisation de 5 € par heure, qui sera payée à la fin de la semaine.

Vous pouvez récupérer le dossier de candidature auprès de l'accueil ou sur le site internet de la mairie.

ELECTIONS EUROPEENNES 2024

Le 9 juin 2024 auront lieu les prochaines élections européennes. 81 députés européens seront élus en France en 2024, soit deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 députés contre 705 actuellement.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, pour voter lors de l'élection du 9 juin 2024, vous pouvez vous inscrire :

- jusqu'au **1^{er} mai** en ligne sur service-public.fr

- jusqu'au **3 mai** en mairie munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois



Dans la Manche,
**JE VOTE, TU VOTES,
NOUS VOTONS TOUS !**



Le guide :
le vote pour tous

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

Conçu en collaboration avec l'association de personnes en situation de handicap "Nous aussi", le conseil départemental de la Manche a édité un Guide du vote pour tous. Il s'adresse aux personnes ayant une déficience intellectuelle et est accessible à un plus grand nombre.

Le guide reprend les grandes étapes, avant, pendant et après le vote. Il est rédigé avec des phrases simples et des illustrations pour aider à la compréhension.

Ce guide sera distribué dans les structures accueillant des personnes en situation de handicap mais aussi dans l'ensemble des mairies, les maisons France et Manche services, les bibliothèques, les centres médico-sociaux et les Ehpad du département.

Il est aussi disponible en ligne sur :

manche.fr/demarches/vivre-mon-handicap/le-vote-pour-tous

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2024

Le conseil municipal décide donc le maintien de la semaine d'enseignement de 24 heures sur 4 jours. L'organisation du temps scolaire reste la suivante :



	Temps d'enseignement du matin	Temps d'enseignement de l'après-midi	Pause méridienne
Lundi	8h45-12h00	13h45-16h30	12h00-13h45
Mardi	8h45-12h00	13h45-16h30	12h00-13h45
Jeudi	8h45-12h00	13h45-16h30	12h00-13h45
Vendredi	8h45-12h00	13h45-16h30	12h00-13h45

TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE A LA RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

A compter de la rentrée scolaire 2024-2025, le tarif du repas pris au restaurant scolaire sera le suivant :

	TARIF pour les parents résidant à MARIGNY-LE-LOZON	TARIF pour les parents résidant HORS MARIGNY-LE-LOZON
Repas pris toute l'année, toute la semaine	3.78 €	4.08 €
Repas pris toute l'année 1, 2 ou 3 fois par semaine	4.08 €	4.28 €
Repas pris de façon exceptionnelle	4.78 €	4.78 €



TRAVAUX DE SÉCURISATION DES BERGES DE L'ÉTANG

Depuis plusieurs années, l'érosion des berges de l'étang a été constatée par la commune et les usagers du plan d'eau. L'action combinée des ragondins et rats musqués ainsi que le vent qui génère du batillage ont eu pour effet d'accentuer l'érosion.

Les travaux ont été décidés par la municipalité qui a choisi la technique du génie végétal.

Cette technique a pour but d'utiliser des végétaux pour la solidification des berges qui protègent les sols contre l'érosion, ainsi que de les stabiliser et les régénérer. En accord avec Bernard LOHIER, président de la Gaule Marignaise, et les associations utilisatrices du lieu, les travaux ont été prévus en deux fois.

Des travaux ont été réalisés du 4 mars au 5 avril. Après avoir préparé le terrain, des pieux en châtaignier et du grillage ont été posés. Des boudins d'hélophytes ont été installés en surface avec un second boudin dessous pour permettre au système racinaire de se développer plus en profondeur.

L'ensemble de ces techniques ont l'avantage de préserver les milieux naturels, la faune et la flore du site.





Référente Petites villes de demain, Lynda MIRVILLE accompagne la commune de Marigny-le-Lozon, depuis septembre 2022, dans son projet de territoire. Elle met en œuvre et accompagne les actions portées par la commune afin de concourir au dynamisme et à l'attractivité de notre centre-bourg. Elle apporte toute son expertise et son ingénierie aux services de nos projets afin notamment de solliciter différentes sources de financement.

Marigny-le-Lozon, Petite Ville de Demain, vers des nouveaux enjeux !

Le dispositif Petites villes de Demain renforce le travail de la commune et son dynamisme autour d'enjeux comme l'habitat, les mobilités douces, l'amélioration du cadre de vie, la transition énergétique. Un groupe de travail composé d'élus, de la directrice générale des services et de la référente PVD s'est constitué et se réunit régulièrement afin de travailler sur des projets plus précis à réaliser : végétalisation des cimetières, signalétique piétonne et routière, aménagement de l'étang, mobilités douces.



Une partie des membres du groupe de travail

Les études en cours pour faciliter les déplacements en lien avec le nouvel aménagement du centre-bourg.

Pour poursuivre la réalisation de ces actions, la commune a commandé des études techniques au CEREMA, organisme para-public partenaire du dispositif PVD. Elles concernent la réalisation :

- d'une nouvelle signalétique piétonne et routière afin de mieux orienter les habitants et les visiteurs de notre territoire. A partir des rues principales et des cheminements piétons, elle favorisera le repérage et la circulation en indiquant les lieux et les services structurants ainsi que les aires de stationnement de notre commune.
- d'un schéma directeur des mobilités douces (vélos et piétons). Ce schéma va permettre d'identifier les différents itinéraires à aménager pour offrir des déplacements sécurisés à pied et à vélo sur notre commune. Les itinéraires piétons et cyclables ainsi identifiés pourront être au cœur d'une ambition pour les prochaines années à venir dans le but de faciliter et de favoriser les mobilités dites actives sur notre commune.

Votre avis compte !

Pour collecter et prendre en compte les attentes et les besoins des habitants un questionnaire est proposé pour le réaménagement de la zone de l'étang. Il sera en ligne courant avril et disponible en version papier sur la page suivante.

La commune mènera également une autre consultation auprès des habitants concernant les mobilités, un questionnaire sera disponible également pour vous interroger. Un atelier avec des habitants et des acteurs du territoire sera également organisé avec le CEREMA, un peu plus tard dans l'année.

« Petites villes de demain » auprès des acteurs du territoire

Le dispositif « Petites villes de demain » se veut être également au plus près des acteurs du territoire. La référente « Petites villes de demain » se tient également à disposition des porteurs de projet privés (associations, commerçants, entreprises, ...) pour les accompagner que ce soit dans la structuration ou la maturation de leur projet et dans la recherche de financement.

N'hésitez pas à venir la rencontrer lors de ses permanences à la mairie de Marigny, le jeudi matin.

Pour contacter Lynda MIRVILLE : lynda.mirville@saint-lo-agglo.fr ou 02 14 16 01 01



Lynda Mirville

Participez à notre enquête sur votre perception de l'étang de Marigny

La commune de Marigny-le-Lozon lance une enquête qui contribuera à façonner les projets futurs pour améliorer et préserver cet environnement ! De nouveaux aménagements durables sont en cours de réalisation et de réflexion pour répondre aux besoins et aux usages de ses habitants et améliorer le cadre de vie. Pour cela, nous avons besoin de connaître vos habitudes, vos besoins, et vos aspirations!

Ce questionnaire est à votre destination.

Questionnaire à remettre en mairie, avant le 19 mai.

Votre profil :

1. Vous êtes ?

- Un homme
- Une femme
- Ne souhaite pas répondre

2. Votre âge

- Moins de 20 ans
- Entre 20 et 29 ans
- Entre 30 et 45 ans
- Entre 46 et 65 ans
- Entre 66 et 75 ans
- Plus de 75 ans

3. Composition de votre foyer

- Je vis seul(e)
- Je vis seul (e) avec enfant(s)
- Je vis en couple avec enfant(s)
- Je vis en couple sans enfant

4. Habitez-vous la commune de Marigny-le-Lozon

- Oui
- Non préciser dans autre

Votre accès à l'étang

5. A combien de kilomètres, habitez-vous de l'étang

- Moins de 2 kms
- Entre 3 et 5 kms
- Plus de 5 kms

6. A quelle fréquence vous vous rendez à l'étang?

- jamais
- rarement (1 à 10 fois par an)
- souvent (au moins une fois par mois)
- régulièrement (une fois par semaine)
- très régulièrement (plusieurs fois par semaine)

7. Quel moyen de transport utilisez-vous pour aller à l'étang?

- à pied
- à vélo
- En voiture
- Autre

8. Vous venez le plus souvent ?

- Seul (e)
- En famille
- Avec des enfants ou petits-enfants
- Avec des amis
- Avec votre chien

9. Vous venez le plus souvent le(s) ?

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Temps de réponse estimé : 5 minutes environ

10. Vous venez le plus souvent le(s) ?

- Matin
- Midi
- Après-midi
- Fin de journée

Vos pratiques et habitudes à l'étang

11. Pour quelles principales raisons vous rendez-vous à l'étang? Sélectionnez au plus 5 options.

- Pour pêcher
- Pour les aires de jeux avec des enfants
- Proche de votre domicile
- Pour apprécier l'environnement naturel et paysager
- Pour promener votre chien
- Pour le goûter avec des enfants
- Pour la fête du bois
- Pour utiliser le boulodrome
- Pour votre pause déjeuner
- Pour réaliser une balade
- Pour une pratique sportive : course à pied, randonnée ...
- Pour rencontrer et voir du monde
- Pour vous oxygéner et vous détendre
- Proche de votre lieu de travail
- Autre

12. Combien de temps restez-vous en moyenne à l'étang?

- Moins de 20 minutes
- De 20 à 50 minutes
- De 1 à 2 heures
- Moins de 20 minutes
- Plus de 2 heures

Votre regard sur l'étang et ses abords

Comment évaluez-vous les équipements et les aménagements actuels de l'étang?

13. L'entrée et l'accès au parking pour les voitures

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait Très satisfait

14. Les accès à l'étang pour les piétons

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait Très satisfait

15. Le stationnement à l'étang

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait Très satisfait

16.L'aire de jeux

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

17.Les aires de pique-nique

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

18.Le boulodrome

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

19.L'offre de bancs

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

20.L'accessibilité PMR

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

21.Les toilettes publiques

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

22.Le cheminement autour de l'étang

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

23.La signalétique

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

24.L'arboretum

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

25.Les chalets des associations

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

26.L'entretien des espaces verts

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

27.La sécurisation du plan d'eau et de son environnement

Sur une échelle de 0 à 5 quel est votre degré de satisfaction ?

0 1 2 3 4 5
Insatisfait O O O O O O Très satisfait

28.Selon vous, quels seraient les 5 points à améliorer en priorité?

Sélectionnez 5 options.

- O Les accès piétons à l'étang depuis le centre-bourg et la ceinture verte
O Le stationnement à l'étang
O L'aire de jeux
O Les tables de pique-nique
O Le boulodrome
O L'offre de bancs
O L'accessibilité PMR
O L'entrée du parking
O Le cheminement autour de l'étang
O La signalétique
O L'arboretum
O Les chalets des associations
O L'accès PMR pour la pêche
Autre

29.Que souhaiteriez-vous voir se développer comme équipements ou aménagements ?

- O Des équipements et espaces dédiés aux pratiques sportives : table de ping-pong, aire de fitness ...
O L'aire de jeux pour les enfants
O Des chemins/sentiers de randonnées ou de découvertes pédestres
O Plus de végétation : arbres, bosquets
O Des cheminements piétons, PMR, vélos dans le parc
O Pas d'avis
O Des chemins/sentiers de randonnées ou de découvertes à vélos
O Autre :

30.Quelle(s) animation(s) souhaiteriez-vous voir se développer autour de l'étang?

- O Des animations et événements autour de la pêche
O Des animations et événements sportifs
O Des animations et événements autour de la biodiversité et du développement durable
O Des animations culturelles et familiales
Autre :

31.Avez-vous des remarques ou des idées qui n'ont pas été abordées et que vous voulez soumettre via ce questionnaire?

Si oui, merci de compléter ci-dessous !

INFOS AGGLO

PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de la politique de mobilité, Saint-Lô Agglo souhaite favoriser les alternatives à la voiture individuelle. Vous résidez sur le territoire de Saint-Lô Agglo, vous pouvez donc prétendre à une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Retrouvez toutes les informations sur le site de Saint-Lô Agglo :

www.saint-lo-agglo.fr/fr/la-prime-lachat-dun-velo-assistance-electrique



ESPACE FAMILLES DE SAINT-LO-AGGLO

La Ville de Saint-Lô et Saint-Lô Agglo mettent en place un nouvel outil destiné aux familles. L'objectif est de faciliter toutes les démarches des familles concernant leurs enfants (écoles de la Ville de Saint-Lô, crèches, accueils de loisirs et accueils jeunes).

L'Espace familles est accessible en ligne depuis le site internet de Saint-Lô Agglo, il permet de nombreuses démarches :

- Préinscrire vos enfants dans les structures gérées par Saint-Lô Agglo : les crèches, les accueils de loisirs 3 à 11 ans et les espaces jeunes 11 à 17 ans
- Réserver vos créneaux d'accueil en crèches, accueils de loisirs et espace jeunes
- Permettre aux assistantes maternelles de modifier leurs informations, leurs disponibilités et de s'inscrire aux activités de leur antenne relai petite enfance
- Consulter et régler vos factures en ligne pour les services de Saint Lô Agglo
- Modifier, compléter vos informations personnelles
- Disposer d'un coffre-fort électronique de pièces justificatives nécessaires aux inscriptions dans les services
- Récupérer des documents (attestations fiscales...)



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions suivantes pour 2024 :

Amicale des pompiers : 350 €
Associations Anciens Combattants Marigny : 190 €
Associations Anciens Combattants Lozon : 190 €
Association des donneurs de sang : 50 €
Association Lyre Marignaise : 1 000 €
Bibliothèque de Marigny : 2 650 €
Comité des fêtes Marigny : 450 €
Comité des fêtes Lozon : 450 €
Prévention routière : 80 €
UCAM : 120 €
Secours Catholique : 100 €
Association Fil d' Argent : 2 000 €
Association des parents d'élèves école Julien Bodin : 500 €
Association des parents d'élèves des Marais : 50 €
Association Croix de guerre & valeur militaire : 50 €
Panier solidaire: 3 350 €
Jardins familiaux : 100 €
Société de Chasse Lozon-le Mesnil Vigot : 190 €
Marigny Evénement : 2 000 €
Marigny Tourisme : 1 000 €
Keep cool country : 300 €
Polycar compétition : 200 €
Au 120 : 2 000 €
Arts divers : 400 €
WMLLL : 300 €
Marigny Pilates : 150 €
Ecole de musique Canisy-Marigny : 6 600 €
TOTAL 24 820 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



OPERATIONS EN COURS :

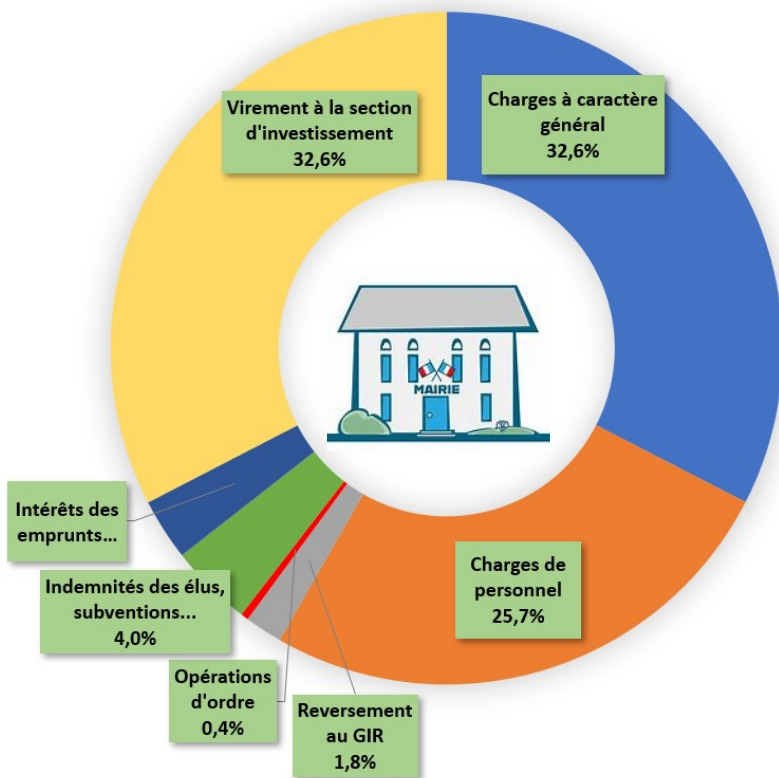
Espace Westport : 496 768 €
Aménagement de bourg Tranche 2 : 377 292 €
Aménagement de bourg Tranche 3 : 305 500 €
Mobilités douces : 240 000 €
Halle Westport : 150 984 €
Sécurisation et aménagement de l'étang : 113 288 €
Signalétique routière : 78 008 €
Tracteur : 30 000 €
Réhabilitation de l'ancienne trésorerie : 22 245 €
Acquisition des parcelles AC 174 175 176 177 178 445 : 16 000 €
Arrêts de bus : 15 000 €
Travaux de voirie et de sécurisation : 14 417 €
Musée Cobra : 9 308 €
Garage logement Lozon : 7 000 €
Acquisition de la parcelle AE 15 : 4 500 €
Equipement informatique école Julien Bodin : 1 000 €
Imprimante Bibliothèque : 900 €

OPERATIONS NOUVELLES :

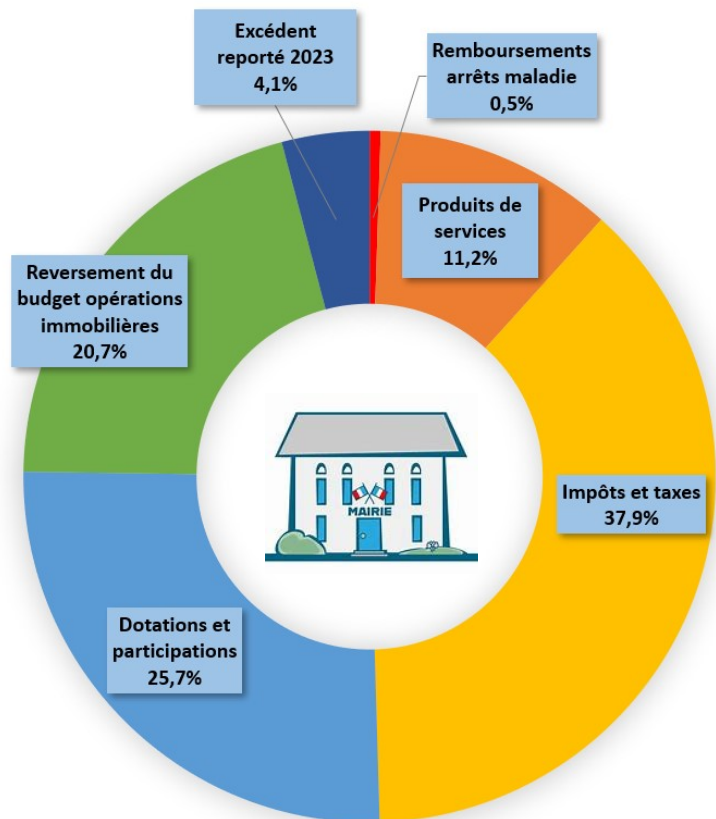
Renouvellement de l'éclairage public : 500 000 €
Dojo : 250 000 €
Menuiseries école Julien Bodin : 100 000 €
Voirie 2024 : 100 000 €
Démolition bâtiments en ruine : 70 000 €
Menuiseries et isolation Ecole de musique : 54 000 €
Végétalisation cimetière de Lozon : 50 000 €
Aire de fitness : 45 000 €
Eclairage public solaire rue des Ormes : 17 000 €
Cimetière de Marigny : nouvelle allée : 15 000 €
Panneau lumineux Lozon : 15 000 €
Aire de jeux pôle public : 15 000 €
Menuiseries pôle public : 10 000 €
Travaux école Julien Bodin (corbeilles, cabane à vélos) : 6 500 €
Eclairage public : 6 000 €
Sol aire de jeux école maternelle : 5 000 €
Travaux étage du restaurant : 4 500 €
Trottoirs rue du Dr Philippe Hérouard : 3 500 €
Equipement service technique : 3 050 €
Equipement informatique pôle public : 3 000 €
Aménagement terrain du lavoir Lozon : 2 000 €

BUDGET 2024

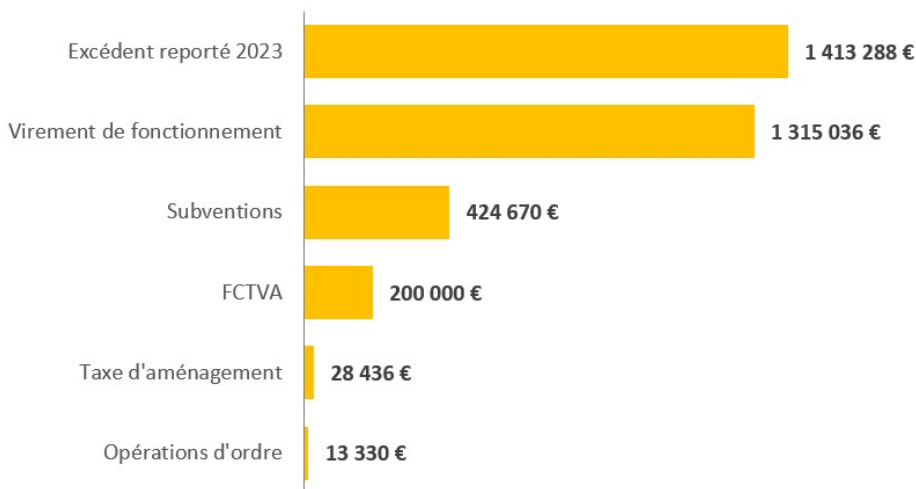
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



FISCALITE

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024

Foncier bâti : 41.27 %
 Foncier non bâti : 38.73 %
 Taxe d'habitation : 11.30 %

Soit par commune déléguée :

2024	MARIGNY	LOZON
Foncier bâti	41.46	38.88
Foncier non bâti	39.96	37.15
Taxe d'habitation	11.50	10.52

BILAN 2023

France Services Marigny-le-Lozon



ATELIERS ET PERMANENCES EN 2023



Réunion de préparation à la retraite avec la CARSAT

Vous avez un litige ?
(relation entre bailleur et locataire, consommation, voisinage...)

Un conciliateur de justice sera présent au Pôle public



Présentation des démarches France Services lors du marché hebdomadaire

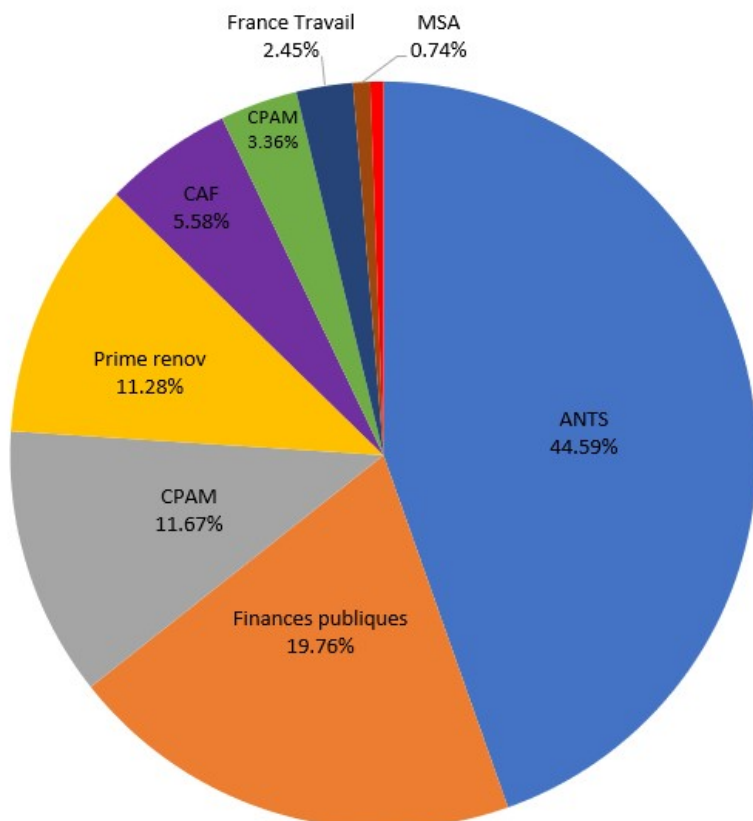
LA FREQUENTATION

En 2023, 2243 demandes ont été traitées par les conseillères France Services de Marigny-le-Lozon. Les usagers aidés proviennent principalement de Marigny-le-Lozon (36,9 %) et des communes alentours (60,5 %). Plus de 100 personnes ont utilisé les ordinateurs en accès libre de l'espace numérique.

Âge des usagers	
Entre 18 et 26 ans	1,28%
Entre 27 et 45 ans	10,11%
Entre 45 et 55 ans	14,01%
Entre 55 et 62 ans	26,01%
Plus de 62 ans	48,59%

Femme	57,7%
Homme	42,3%

LES DEMANDES PAR PARTENAIRE



THEMATIQUES LES PLUS ABORDEES	
Pré-demande carte d'identité et passeport	367
Impôts et déclaration de biens immobiliers	345
Immatriculation de véhicule	295
Logement, énergie (Prime renov)	217
Retraite personnelle	210

DECLARATION D'IMPOT SUR LES REVENUS 2024

RENDEZ-VOUS VISIO OU TELEPHONIQUE AVEC LES FINANCES PUBLIQUES

Du 24 avril au 29 mai 2024
le mercredi matin de 9h à 12h

Inscription auprès de nos conseillers
France Services au Pôle public
ou par téléphone au **02.33.55.15.26**

Pôle Public de Marigny-le-Lozon
1 Place Cadenet
50570 MARIGNY-LE-LOZON
02.33.55.15.26



DECLARATION D'IMPOT SUR LES REVENUS 2024



La campagne de déclaration des revenus 2023 a débuté depuis le 11 avril 2024. Vous allez recevoir votre déclaration d'impôts au cours du mois d'avril.

La date limite pour faire sa déclaration de revenus **papier** est fixée au **21 mai 2024**. La date limite pour déclarer ses revenus **en ligne** est fixée au **30 mai 2024** pour le département de la Manche.

Nos agents France Services sont disponibles sur rendez-vous pour vous aider dans vos démarches.



UNE AIDE POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE

Nos conseillers vous accompagnent sur rendez-vous dans vos démarches administratives, de manière **confidentielle et gratuite**.



- Pré-demande de carte d'identité et de passeport
- Immatriculation - Carte grise
- Demande de permis de conduire



- Déposer sa demande de retraite
- Estimer l'âge et le montant de sa retraite
- Demander une pension de réversion



- Consulter ses remboursements
- Renouveler sa carte vitale
- Demander une complémentaire santé solidaire



- Faire une simulation de droits
- Demander une prestation (APL, prime d'activité)
- Déclarer un changement de situation



- Déclarer les revenus
- Payer vos impôts, amendes ou factures locales



- Demander un extrait de casier judiciaire
- Demander l'aide juridictionnelle en ligne



- S'inscrire comme demandeur d'emploi
- S'actualiser
- Consulter les offres d'emploi



02.33.55.15.26

marigny-le-lozon@france-services.gouv.fr

LE PRESBYTÈRE DE MARIGNY

L'ancien presbytère situé rue de l'église à Marigny étant libre depuis le 1^{er} janvier 2024, le conseil municipal a approuvé le principe de la vente. Ce bâtiment est inscrit dans le PLUI comme bâtiment à sauvegarder.

Depuis la Révolution, les presbytères sont la propriété des communes selon le désir des curés. Le presbytère de Marigny, une belle construction du XVIII^e siècle, était couvert en paille jusqu'en 1868, date à laquelle il fut couvert en ardoise. A cette époque, les maisons du bourg avaient un toit en chaume.



Il était entouré d'un champ avec de magnifiques pommiers qui donnaient un cidre de grand cru, de jardins légumiers, de communs, granges, greniers et étables qui ont été détruits en 1944 et n'ont pas été reconstruits. Le curé avait une vache aux temps anciens pour subvenir à ses besoins.

Lors de la reconstruction de la maison, un araucaria fut planté dans la cour, arbre qui fut abattu suite aux dernières tempêtes. Depuis 1944 et au cours des années, le presbytère a changé, quand un curé arrivait, la commune rénovait l'intérieur. On y trouve une entrée, sur la droite une grande salle, une cave et un caveau, sur la gauche une petite salle qui a longtemps été une cuisine, au fond le bureau du curé et à l'étage 4 chambres et les sanitaires. La cuisine aménagée a été installée vers 1995.

A une époque, le presbytère hébergeait également 2 ou 3 vicaires ainsi que les parents du curé.

Plusieurs curés se sont succédés au fil des années :

- L'abbé Olivier (entre 1840 et 1880)
- L'abbé Nicole
- L'abbé Patrix
- L'abbé de Groucy
- L'abbé Gruel
- L'abbé Seiguineau
- L'abbé Lemerre
- L'abbé Bulot
- L'abbé Daniel
- L'abbé Moitie
- L'abbé Sarah

Le Père Léonard a commencé à y séjourner comme séminariste et y est resté depuis sa nomination. Cette maison est considérée comme la plus belle de Marigny.

Madeleine Gardie

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS !

CONFERENCE PREVENTION



Jeudi 14 mars avait lieu la conférence prévention avec le Major Drecq de la brigade des aînés du groupement de gendarmerie de la Manche et le Major Ponsard. Les thèmes abordés : Vol et cambriolages, escroquerie, abus de confiance, démarchage...

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX

Vendredi 22 mars a eu lieu l'inauguration du nouveau presbytère et des locaux de l'association Familles Rurales au 34 Avenue du 13 juin 1944, dans l'ancienne trésorerie avec la remise symbolique des clés au père Philippe LEONARD, curé de la paroisse Saint-Vincent de Paul et à Sandrine HEUGUET, nouvelle présidente de Familles Rurales.



HORAIRES D'ÉTÉ À LA MAIRIE

Du 15 juillet au 16 août 2024, le Pôle public sera fermé à 17h et le vendredi après-midi.

Le secrétariat de mairie de Lozon sera fermé du 1^{er} juillet au 31 août 2024

A VENIR...

UCAM
UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE MARIGNY LE LOZON

Grande BRADERIE

MERCREDI 1 MAI 2024

de 9h à 17h

Ouverture exposants à 6h

3 €uros le mètre (tarif particulier)

Animation PONEYS
Restauration sur place
Manèges
Et bien plus encore !

PROFESSION OBJETS OCCASION 6€/m
PROFESSIONNEL OBJETS NEUFS / ALIMENTAIRE / ANIMATION 10€/m

Réservation obligatoire

Renseignements et inscriptions :
Particulier : 02 33 74 20 44 ou 02 33 55 09 89 ou 06 22 42 16 31
Professionnel et alimentaire : 07 87 22 99 02

Informations Pratiques :
L'UCAM rappelle à la population marignaise que la circulation et le stationnement seront interdits de 8h à 18h, et invite les habitants du bourg et des rues adjacentes à prendre leurs précautions. L'UCAM remercie chacun de sa compréhension pour les gênes occasionnées cette journée.

Marigny 50570

3 au 5 mai 2024 Edition #1

festival opestacle

Musique & expos

Joseph Kamel • Cassandre Malween • Harmo Draüs
Eldorado • Monsieur Charles
Compagnie Lyrique de Marigny
Katsina • Kaze • Goire • No-Za
et plus encore...



Infos et billetterie
opestacle.fr

59^{ème} Tour de La Manche 2024

GRANVILLE NORMANDIE

Tour de la Manche Organisation

23 - 24 - 25 - 26 MAI
ÉPREUVE NATIONALE

Tour de la Manche Organisation sous le Contrôle du VC Granvillais

23 Mai : Marigny-Lozon - Barneville Carteret
24 Mai : Barneville- Carteret - Sartilly Baie Bocage
25 Mai : matin Contre la Montre Agneaux
25 Mai : après-midi Pont-Hébert - Saint Pierre de Coutances
26 Mai : Saint Laurent de Terregatte - Granville

MARIGNY-LE-LOZON

Fête au BOIS

Place Westport et salle des fêtes

GRATUIT

Dimanche 26 mai 2024

Les Jeux en bois

De 10h00 à 18h00

Exposants sur le bois sous toutes ses formes, animations pour enfants et grands, animateur, vente d'arbres, sculpteurs, concours avec lots, informations,...

Balades commentées le lundi 20 et le mercredi 22 Rendez-vous 14h15 devant la mairie
Visite guidée du bocage dimanche 26. Rendez-vous 10h15 place Westport

Contacts : Le président : 07.71.77.52.43 jmenec@orange.fr
Le secrétaire : 03.37.03.18.98 didier.ozouf@orange.fr Site : <http://festivaldubois50.jimdo.com>

80^e ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE

MARIGNY-LE-LOZON

7-8-9 JUIN 2024



80^e anniversaire du Débarquement **Commémorations de la Libération:**

7 juin :

- 14h15 accueil du convoi (ASUE 44) par les écoles
- 14h - 18h ouverture du mémorial COBRA

8 juin :

- 11h Dépôt de gerbe au monument aux morts
- 14h - 18h ouverture du mémorial COBRA
- 14h - 18h expo à l'espace Westport
- 14h30 projection film et débat (espace Westport)

9 juin :

- 11h30 départ du convoi militaire (ASUE 44)
(Lozon, cimetière Allemand, Marigny)
- 14h - 18h ouverture du mémorial COBRA

**21 H
SAMEDI
8 JUIN**



Bal de la Libération
avec

MADEESON & CO

**Place Westport
à partir de 18h30 Buvette et restauration**

Fête Saint-Pierre du 28 juin au 1er juillet



VACHEMENT SONORE

MARIGNY-LE-LOZON

14 SEPT. 2024



UNIQUE !
Les stars 80 / 90 réunies

AMBIANCE 80 & 90

WORLDS APART

BENNY B

GÉNÉRATION BOYS BAND

Frank Delay (Zbe3)
et Chris Keller (G-Squad)

BORIS (SOIRÉE DISCO)

LEOPOLD NORD

JULIE PIETRI

PHILIPPE LAFONTAINE

PHIL BARNEY

JEAN SCHULTHEIS

EDOUARD & THÉO (DJ)

+ d'infos : vachementsonore.fr

Marigny
Evenement

CARREFOUR MARKET

Depuis le 2 février 2024, nous sommes heureux d'accueillir dans notre commune M. DECHAMPS et Mlle DEMOULINGER, les nouveaux gérants du Carrefour Market de Marigny-le-Lozon.

Avec une vingtaine de salariés, ouvert 7 jours sur 7, ce supermarché vous propose tout un choix de produits, que ce soit de la charcuterie, de la boucherie, des fruits, des laitages, des vêtements, du vin...

Nous leur souhaitons de bonnes ventes !



CALYPSO : TATOUAGE ET SOINS ÉNERGÉTIQUES

Bienvenue à Calypso, salon de tatouage et bien-être !

Ce nouveau commerce situé place du Docteur Guillard propose des tatouages "artistiques et épurés", mais également des soins énergétiques et des séances de magnétisme.

Clothilde FERÉY a eu l'opportunité d'explorer diverses cultures et sociétés lors de ses voyages tout autour du monde. C'est dans cette expérience qu'elle trouve l'inspiration pour proposer des tatouages, dont certains sont imprégnés d'une intention énergétique spécifique. Rappelons que le tatouage est pratiqué depuis plusieurs milliers d'années dans le monde entier. Il peut être réalisé pour des raisons symboliques, religieuses ou esthétiques.

Pour Clothilde, c'est surtout la Thaïlande et le caractère sacré des tatouages qui orientent ses propositions artistiques.

La démarche d'un tatouage n'est pas le fruit d'une impulsion mais nécessite une consultation préalable pour discerner les besoins et les aspirations de la personne. Ensuite, le tattoo est conçu en accord avec ses objectifs, dans une dynamique de bien-être et de guérison spirituelle.

Avec sa formation en soins énergétiques et magnétiques, Clothilde garantit des prestations personnalisées de qualité.



LES SERVICES DANS LA COMMUNE



La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Lundi : 9h à 17h (journée continue)

Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Tél : 02.33.55.15.26

courriel : accueil@marigny-le-lozon.fr

www.mairie-marigny.com

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h

Tél : 02.33.56.23.34

Mme Adèle HOMMET

Conseillère départementale : sur rendez-vous
adele.hommet@manche.fr

M. Philippe GOSSELIN

Député de la Manche

Mme Florence MAZIER

Conseillère régionale
florence.mazier@normandie.fr

GENDARMERIE St Jean-de-Daye

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le samedi de 9h à 12h

CRECHE

ACCUEIL DE LOISIRS

Pôle enfance

R.P.E (Relais Petite Enfance)

mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30

TARENTELLE Garderie périscolaire

RESTAURANT SCOLAIRE

ECOLE JULIEN BODIN

ECOLE NOTRE DAME

COLLEGE JEAN MONNET

06.31.40.21.29

02.33.05.05.50

02.31.06.95.01

02.33.72.50.20

02.33.55.15.26

02.33.06.12.37

02.33.72.23.98

02.33.05.23.84

02.33.55.15.37

02.33.55.20.86

02.33.55.15.93

02.33.55.49.94

02.33.55.19.86

FAMILLES RURALES

Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP)

Assistance sociale : Manon MARAIS

Tous les mardis de 9h à 12h au Pôle public
sur rendez-vous

C.L.I.C (Accès aux droits des personnes âgées)

Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô

A.D.M.R

Tous les mercredis de 9h30 à 11h45 au Pôle public

MAISON DE RETRAITE

EHPAD Les Hortensias

SAUR

C.D.H.A.T (Amélioration de l'Habitat)

Deuxième jeudi du mois

MISSION LOCALE

sur rendez-vous au Pôle public lundi matin

S.S.I.A.D (Soins infirmiers à domicile)

DECHETTERIE

lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

BIBLIOTHEQUE

lundi , jeudi et vendredi : 14h à 18h
mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
samedi : 10h à 12h

02.33.05.25.65

02.33.55.34.33

02.33.55.34.30

02.33.77.28.93

02.33.06.04.71

06.65.11.04.10

02.33.77.14.77

02.50.72.40.00

02.33.75.64.24

02.33.57.17.17

02.33.72.27.61

02.33.56.81.29



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Nos agents d'accueil vous accompagnent sur rendez-vous
dans vos démarches administratives du quotidien.

Visitez notre site internet : www.mairie-marigny.com